

Se former au métier d'assistant(e) ASCA*

Référence : FEMP0001

Thématique : Mon besoin, Chercher une formation diplômante

FORMATION CERTIFIANTE

Pas de formation en 2022

Titre du diplôme

ASSISTANT(E) DE COMPTABILITÉ ET D'ADMINISTRATION EN PME/TPE - ASCA

Numéro RNCP :

RNCP N°35980

« Devenez Assistant(e) ASCA* et exercez votre métier dans les TPE, PME, PMI et associations. »

Objectifs

- Effectuer et contrôler l'enregistrement et la diffusion des

Opérations comptables courantes

- Établir et contrôler les documents comptables courants
- Traiter les opérations préparatoires à la clôture de l'exercice comptable
- Évaluer la rentabilité des produits ou des services de l'entreprise
- Gérer la relation avec le client et les fournisseurs
- Organiser des réunions

Les débouchés

- Secrétaire comptable, Comptable,
- Aide comptable

Suite de parcours

- Accès direct à l'emploi

Public

- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Conjoint(e) Collaborateur(trice)

Contenu

Blocs de compétences :

- Administration des ventes, achats et règlements de la PME
- Mise en œuvre des travaux préparatoires de fin d'exercice de la PME
- Supports à l'activité administrative et comptable de la PME par la mise en situation au sein d'une entreprise d'entraînement pédagogique
- Word /Excel / Powerpoint/EBP

Prérequis

- Aucun

Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel, en distanciel et en situation de travail
- Accompagnement individualisé
- Mise en situation de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques
- Moyens techniques : Plateau technique, Entreprise d'entraînement Pédagogique, Salle informatique, Salle de cours

Délai et modalité d'accès

- Candidature tout au long de l'année pour une rentrée en formation en Janvier ou en Juin
- Demandeur d'emploi : candidature spontanée / réunion d'information collective puis entretien individuel
- Salarié en reconversion : entretien d'étude du projet et aide au montage du dossier de financements

Modalités d'évaluation

- Évaluation en cours de formation
- Passage examen final en fin de parcours
- 2 sessions d'examen / an : Janvier et Mai
- La certification est acquise par la validation des 3 blocs de compétences, délivrée à l'issue d'une évaluation pour chacun des blocs.
- Les blocs de compétence peuvent être validés indépendamment.

Durée

- 497 h en centre de formation / 112 h en stage en entreprise
- 28 h / semaine (tous les jours sauf le mercredi)
- Stage en entreprise en fin de parcours de formation

Lieu de formation

URMA Sarthe

Le Mans -

02 53 04 85 11 -

fpc72@artisanatpaysdelaloire.fr

Tarif

- Demandeurs d'emploi et Salariés : prise en charge partielle ou totale du coût de la formation sur étude du dossier : selon type de financement.
- Tarif horaire de 16 à 30 € TTC/heure selon le parcours.

Équivalence / passerelle

Pas d'équivalence, pas de passerelle pour cette certification

Accessibilité

Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, merci de nous contacter afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire

Siret : 130 020 688 00011

Code APE : 9411Z

Date de mise à jour : 26 juillet 2023

Délivré par:

- Le Mans (CMA72 accueil) : 5, cour Etienne-Jules Marey - CS 81630 - 72016 LE MANS CEDEX 2
- CMA Pays de la Loire (siège régional) : 6, boulevard des Pâtureaux - 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Tarifs:

- SALARIE(E) - contact
- DEMANDEUR D'EMPLOI - contact
- AUTRE PUBLIC - contact